

INTERVENTION DE ROGER MELLOUËT
PRESIDENT DE LA COMMISSION DES FINANCES, DE L'EVALUATION
ET DU SERVICE PUBLIC DEPARTEMENTAL

Séance plénière du Conseil général du Finistère du 20 juin 2013
Compte administratif 2012 et Rapport d'activité des services 2012

(seul le prononcé fait foi)

(diapo 3) Le compte administratif, au titre de l'exercice 2012, s'élève en **recettes à 1 009,5M€** Elles se répartissent ainsi :

Fonctionnement : 79 %
Investissement : 21 %

(diapo 4) **Les recettes réelles de fonctionnement se sont élevées en 2012 à 796M€**, contre 797M€ en 2011, soit - 0,1%.

En 2012, le périmètre des produits de fonctionnement est resté identique après plusieurs années marquées par l'entrée en vigueur de plusieurs réformes de la fiscalité locale.

Les dotations de l'Etat ont représenté 25% des recettes réelles totales, soit 249,5M€. La DGF, qui constitue le principal concours de l'Etat, n'a augmenté que de 0,09% en 2012.

La taxe foncière sur les propriétés bâties – seul impôt dont nous fixons le taux – a généré un produit de 138M€, représentant 17% des recettes de fonctionnement. L'évolution de 4% du produit par rapport à 2011 tient à l'évolution physique et législative des bases. Le taux de la taxe a été maintenu au même niveau qu'en 2011, soit 14,97%.

La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises, perçue pour la 1ère fois en 2011, s'est élevée à 70M€ en 2012, soit une progression de 2,5 %.

Après une année 2011 exceptionnelle, les droits de mutation ont diminué de 8,8% pour s'établir à 81M€ en 2012. Le Conseil général du Finistère a également perçu une somme de 6,7M€ au titre de la péréquation entre départements sur les DMTO.

La Taxe sur les conventions d'assurance et la TIPP complémentaire représentent également un poids important dans le budget suite à la réforme de la fiscalité. 96M€ ont été perçus à ce titre.

Les recettes d'action sociale ont représenté quant à elles 102M€, en baisse de 2%. Elles sont composées pour l'essentiel par le Fonds APA (29M€), la TIPP versée en compensation du RSA (50M€), les recettes au titre de la PCH (9M€) et le Fonds de Mobilisation pour l'Insertion (5M€).

La part de l'excédent de fonctionnement 2011 affecté au financement des dépenses d'investissement 2011 se chiffre à 82M€.

(diapo 6) **Les dépenses réelles totales se chiffrent à 935M€.**

Elles se répartissent ainsi :
Fonctionnement : 74 %
Investissement : 26 %

Les dépenses réelles de fonctionnement prévues pour 724M€, ont été réalisées à hauteur de 688 M€, soit 95%, taux quasi identique aux taux des années précédentes, et ont évolué de 2,25% par rapport à 2011.

Les dépenses consacrées à l'action sociale sont réparties dans différents objectifs du projet stratégique et représentent un montant de 413M€, soit 60% des dépenses réelles de fonctionnement.

Les dépenses réelles d'investissement se chiffrent à 247M€. Hors dette et mouvements neutres, les dépenses ont été réalisées à hauteur de 134M€.

Les travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage départementale représentent 49% des dépenses et les subventions attribuées aux partenaires 51%. Les aides en faveur des communes et structures intercommunales s'élèvent à 28 M€ sur un montant total de subventions d'équipement de 69 M€.

(diapo 7) Cette diapo présente la répartition des dépenses par objectifs stratégiques

(diapo 8) Objectif stratégique I « Faire des dynamiques démographiques un atout pour le Finistère » : 202 M€, dont 99,6% en fonctionnement.

Les actions réalisées en faveur de l'enfance et la famille sont en légère augmentation, soit + 0,76 %.

Celles dédiées au « bien vieillir » sont en légère baisse de 2,97 %. Le nombre des bénéficiaires de l'APA est en effet en baisse depuis fin 2010.

(diapo 9) Objectif stratégique II - « Faire de l'aménagement un vecteur de solidarités, sociales, territoriales et économiques » : 138M€ dont 57% en fonctionnement.

Cet objectif stratégique recouvre principalement les actions en faveur des déplacements pour 82M€, la politique en faveur du logement avec 16 M€, ou encore les actions sur l'eau, le haut débit et le SDIS.

(diapo 10) Objectif stratégique III - « Agir pour un développement au service des hommes et des territoires » : 120M€ dont 77 % en fonctionnement.

Cet objectif concerne principalement les actions menées en faveur de l'insertion et du développement économique du Finistère. A noter une augmentation sensible des versements d'allocations du RSA (+4%).

(diapo 11) Objectif stratégique IV - « Favoriser l'épanouissement de tous les finistériens » : 196M€ dont 84% en fonctionnement.

Comme pour l'insertion, les actions en faveur de l'autonomie sociale ont fortement augmenté (+7,65%). Cette évolution est essentiellement due à la montée en charge de la PCH.

41M€ ont été consacrés aux collèges du département avec quelques opérations majeures à Pont L'Abbé, St Pol de Léon ou Quimper.

(diapo 12) Objectif stratégique V - « Faire face aux enjeux écologiques et garantir la pérennité du patrimoine finistérien » : 7M€

Cet objectif concerne les actions liées à l'environnement, aux espaces naturels sensibles, au PNRA ou à l'énergie.

(diapo 13) Objectif stratégique VI « Agir pour un service public départemental de qualité » : 272M€ dont 46% en fonctionnement.

Les deux principaux éléments budgétaires de cet objectif stratégique sont bien entendu la gestion des ressources humaines avec 128M€ et celle de la dette. Le budget affecté à la masse salariale a peu évolué par rapport à 2011 (+1,13%).

(diapo 14 et 15) Dans le domaine de l'action sociale, après une période de stabilisation en 2011, les **dépenses nettes** de fonctionnement augmentent de 3,6% pour atteindre un montant total de 310M€ en 2012.

(diapo 16) Cette diapo présente l'évolution des dépenses réelles d'investissement.

(diapo 17) Au 31 décembre 2012, l'encours de dette s'élevait à 247M€, pour le budget principal. Il représente 266€ par habitant, niveau nettement inférieur à celui constaté dans les départements de même strate (479,90 €/hab - dernier chiffre connu 2011). Le Conseil général a poursuivi en 2012 sa gestion active de la dette, remboursé 25M€ de capital pour un taux d'intérêts moyen de 2,22 %.

Je vous propose d'approuver le compte administratif 2012 tel qu'il vous a été présenté.

Monsieur le Président, permettez moi d'ajouter quelques mots sur le rapport d'activité des services départementaux qui nous a été adressé avec les rapports de cette séance.

Ce document est un complément utile au compte administratif que je viens de vous présenter succinctement. L'un – le compte administratif – établi de façon chiffrée l'état des recettes et dépenses de l'année passée. L'autre – le rapport d'activité – décrit avec force de faits et de données, ce qui a été concrétisé avec ce budget.

Il peut donc utilement éclairer nos débats présents et futurs par la richesse de son contenu et l'ensemble des données qu'il contient. Il constitue un des 4 documents clés de notre Assemblée avec le document du débat d'orientation budgétaire, les rapports du budget primitif et le bilan du projet stratégique que nous étudions également en décembre.

Je ne peux donc que vous encourager à en prendre connaissance, au gré des sujets qui sont ceux qui vous mobilisent.